

## **RAPPORT MORAL**

### **Assemblée générale du 3 JUIN 2025**

Fidèle à nos engagements depuis 46 ans, notre Association se doit de persévérer dans sa démarche.

Durant cet exercice, nous avons eu, fidèles à notre vocation, à répondre à des particuliers et des collectifs inquiets des projets de développements urbains et péri-urbains. En regard de ces différents programmes, bon nombre d'habitants regrettent bien souvent que des réunions d'informations soient considérées comme de la concertation.

Nous avons été amenés à constater des constructions, qui n'étaient pas conformes aux permis de construire, ou qui massacraient des nappes phréatiques faute d'études des sols, ou des dégradations de bois environnants, voire des parcelles voisines.

Fort est de constater que le service urbanisme de Saint-Nazaire est en sous-effectif en regard des contrôles, qui devraient être pratiqués.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé en 2020 est toujours sujet à évolutions de deux natures :

Evolution visant à corriger des erreurs mises en évidence par des propriétaires et riverains ;

Evolution répondant à des besoins propres aux communes ou à l'agglomération.

A ce jour, il a subi 4 mises à jour, 3 modifications simplifiées, 2 modifications et 1 mise en compatibilité. La modification n°3 a été notifiée à la Préfecture le 07/06/2023.

Quatre secteurs méritent une attention particulière :

- Le projet de constructions sur les anciennes serres de Porcé ;
- Le projet du Centre nautique ;
- Le secteur de Gavy (Orientation d'Aménagement Programmé du PLUI) ;
- Le Petit Maroc.

En tant que Président ma volonté est de dialoguer avec les autorités à l'amont des projets, de porter lors des enquêtes publiques ou des concertations, les contributions utiles, tant que cela est possible.

Par ailleurs, nous sommes membres :

- du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération ;
- du groupe "Environnement" dans le cadre du suivi du parc éolien du banc de Guérande ;
- de la Commission extra-municipale pour des projets de la Ville de Saint-Nazaire (Petit Maroc, Îlot STEF...etc) ;
- du Comité des partenaires dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion du Trait de Côte.

Nous avons une participation active et constructive aux diverses Commissions de Suivi de Sites SEVESO telles que Donges, Montoir et Saint-Nazaire, sous l'égide de la Sous-Préfecture.

Pour agir il nous faut plus d'adhérents actifs avec de l'expérience industrielle, droit, urbanisme...etc pour analyser des dossiers de plus en plus complexes. Il nous faut aussi des observateurs pour nous alerter sur des anomalies quelles qu'elles soient.

Toutes les bonnes volontés sont acceptées à une seule condition : la neutralité politique dans l'action.

Je tiens à dire un grand merci aux adhérents pour leur fidèle soutien et aux membres du bureau pour le travail fourni.

Le Président de la SPCNE, Michel CHAUSSE